

# CHEF(FE) DU BUREAU PROTECTION DES MINEURS EN ACCUEILS COLLECTIFS ET POLITIQUES EDUC LOCALES -DJEPVA SD2A

Ref : 2022-1090064

## Fonction publique

Fonction publique de l'État

## Employeur

Administration Centrale  
MENJ - MESR

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)  
Bureau de la protection des mineurs en accueils collectifs et des politiques éducatives locales (SD2A)

## Localisation

95 AVENUE DE FRANCE -  
PARIS 13EME

**Domaine :** Direction et pilotage des politiques publiques

|  |  |                                       |                                    |
|--|--|---------------------------------------|------------------------------------|
| <b>Nature de l'emploi</b><br>Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels                        |  | <b>Expérience souhaitée</b><br>Expert |                                    |
| <b>Rémunération</b><br><small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small><br>Non renseigné | <b>Catégorie</b><br>Catégorie A+<br>(Encadrement supérieur - Emplois de direction) | <b>Management</b><br>Oui              | <b>Télétravail possible</b><br>Oui |

# Vos missions en quelques mots

Sous l'autorité du sous - directeur de l'Éducation populaire le/la chef(fe) de bureau :

- Définit et veille à l'application du cadre réglementaire permettant d'assurer la protection physique et morale et de développer la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs (ACM).
- Met en œuvre des actions partenariales visant à accompagner l'évolution du cadre économique des ACM pour favoriser leur accès à tous les mineurs.
- Participe à la promotion et au développement des brevets non professionnels (BAFA et BAFD) et en liaison avec la sous -direction emploi formation de la direction des sports et la DGESCO, définit les besoins en diplômes et qualifications dans le domaine de l'animation jeunesse.
- Pilote la mise en œuvre et l'évaluation des politiques éducatives locales portées par le bureau (« Colos apprenantes », Plan mercredi ...)
- Contribue à la mise en œuvre du plan gouvernemental « Pour un renouveau de l'animation en ACM » dans le champ de compétence du bureau en lien avec le Secrétaire général du comité de filière de l'animation.
- Participe à la définition de la stratégie de la direction en proposant des axes de travail relevant du champ du bureau.
- Identifie les besoins et priorise les évolutions des applications SIAM (Système d'information relatif à l'accueil des mineurs) et BAFA-BAFD en lien avec les chefs de projet de ces applications.
- Définit les objectifs et le programme le travail des agents, coordonne les activités et les travaux du bureau pour en assurer la cohérence et la continuité.
- Assure l'accompagnement professionnel de l'équipe en veillant notamment au développement des compétences.

Organise les relations du bureau avec son environnement : information de la chaîne managériale, organisation des synergies en lien avec les autres bureaux et les partenaires.

## Profil recherché

### **Connaissances :**

Politiques publiques de jeunesse  
Droit public  
Connaissance du milieu associatif

### **Compétences :**

Qualités managériales éprouvées et expérience souhaitée d'animation d'équipes et/ou de réseaux  
Capacité de synthèse et de rédaction

Gout pour le développement des relations partenariales  
Capacité d'adaptation  
Rigueur dans l'exécution des missions  
Capacité d'initiative  
Réactivité

## Éléments de candidature

### Personne à contacter

gilles.nedelec@jeunesse-sports.gouv.fr

## A propos de l'offre

### Informations complémentaires

#### **Pour tous renseignements sur le poste :**

Gilles NEDELEC, Sous-Directeur de l'éducation populaire  
gilles.nedelec@jeunesse-sports.gouv.fr

#### **Les candidatures sont adressées à :**

recrutement.djepva@jeunesse-sports.gouv.fr  
gilles.nedelec@jeunesse-sports.gouv.fr

### Statut du poste

Vacant à partir du 01/02/2023

### Métier de référence

Responsable sectorielle / sectoriel